

Monsieur Mathieu HANOTIN,

Madame Séverine ELOTO,

Madame Nadya SOLTANI,

Monsieur Hervé BORIE,

Au cours de la semaine du 8 au 11 juin, nous, agents des médiathèques de Plaine Commune, avons été informés des nouveaux rythmes de travail qui doivent prendre effet dès le 1er septembre.

Ce projet de modification des horaires d'ouverture des médiathèques du réseau de Lecture Publique de Plaine Commune a des conséquences très importantes sur la qualité du service rendu au public et sur les conditions de travail des agents. C'est la raison pour laquelle cela ne peut se faire dans la précipitation, sans concertation et sur la base d'un projet mal pensé qui ignore complètement les difficultés auxquelles nous devons déjà faire face :

- un sous-effectif chronique mal comblé par l'appel à des vacataires étudiants
- une incapacité récurrente à ouvrir tous les espaces de la médiathèque le samedi
- des difficultés à organiser la pause déjeuner pendant les journées d'ouverture en continu
- trop de contraintes pour poser des congés

Le projet de modification des horaires d'ouverture au public et de travail qui nous a été présenté va entraîner une forte dégradation de nos conditions de travail et de vie, et de ce fait impacter la qualité du service rendu au public :

- 7 dimanches travaillés par an, sans récupération car inclus dans le cycle de travail, soit une dégradation importante des conditions de vie des agents.
- Une planification de ces dimanches complexe et aggravant les conditions de vie des agents : au milieu d'un week-end (samedi non travaillé, dimanche travaillé, lundi non travaillé) mais avec la possibilité d'échanger avec des collègues (Qui ? Quand ? Comment ? A quelles conditions?) pour pouvoir travailler d'une traite du mardi au dimanche avec seulement le lundi de repos.
- Une planification des samedis elle aussi alambiquée et incompréhensible : maintien des horaires d'été jusqu'au 15 septembre, arrêt du roulement des samedis pendant les vacances de Noël.
- La suppression de notre après-midi libérée pendant les vacances d'été remplacée par une matinée dont personne ne veut, dans un contexte où les vagues de chaleur se font de plus en plus fréquentes et intenses l'été.
- La suppression de la fermeture méridienne pendant les vacances scolaires dans les médiathèques à rayonnement large qui n'est pas tenable au vu des effectifs actuels.
- Appel, encore, à des vacataires étudiants pour assurer l'élargissement de ces horaires d'ouverture, soit les contrats les plus précaires et des non professionnels pour assurer la mise en œuvre d'un projet que l'on aurait pu croire ambitieux.
- Aucune création de poste de bibliothécaire pérenne, ce qui montre le peu de cas qui est fait de notre savoir-faire.

- Le sacrifice des médiathèques de proximité pour pouvoir assurer l'ouverture le dimanche à tout prix sans y mettre les moyens suffisants : fermeture les jeudis après-midi et 4 horaires d'ouverture différents dans la semaine, dégradation des conditions de travail des agents qui y travaillent qui seront dans l'obligation d'aller assurer le service public dans les médiathèques à rayonnement large dont ils connaissent peu les collections comme les publics, les jeudis après-midi et les dimanches.
- Aucune garantie quant aux contraintes qui pèseront sur les agents pour aller assurer l'ouverture le dimanche dans d'autres médiathèques et/ou villes que celles où ils sont habituellement affectés.
- Une exigence de programmation culturelle les dimanches qui risque de mettre fortement les équipes en difficulté et qui mériterait, à tout le moins, d'être réfléchi et anticipé pour proposer un service qui ait du sens, en lien avec les autres offres culturelles du territoire.
- Et pour finir, une prime compensatoire qui ressemble à une aumône compte tenu de tous les points listés plus haut.

Quelle est l'urgence à la mise en œuvre de ce projet ?

- Après une année de pandémie, sans certitude sur de nouveaux confinements/contraintes sanitaires à la rentrée.
- Après avoir eu comme première priorité en matière de politique RH l'application bornée de la loi de « transformation de la fonction publique » de 2019 qui n'est en fait qu'une attaque contre les fonctionnaires.
- En faisant appel à un cabinet privé, KPMG, qui s'enrichit grâce aux fonds publics pour produire ce projet bancal, conçu sans concertation avec les principaux intéressés qui, faut-il vous le rappeler, sont en première ligne pour défendre un service public de qualité dans nos médiathèques.

Par conséquent, nous demandons la suspension de ce projet de modification des horaires de la Lecture Publique qui ne fait que montrer l'étendue du mépris dans lequel sont tenus les agents de Plaine commune.

Des agents des médiathèques de Plaine Commune